



Chargé-e de mission livre et vie littéraire

Cadre statutaire : Attaché / Ingénieur

Direction : Direction de la culture et des pratiques culturelles (DC)

Service : Service images et industrie de la création - (SIMAG)

Missions et raison d'être du poste :

La Direction de la culture met en œuvre de la politique régionale en faveur de la culture et des pratiques culturelles.

Dans le cadre de sa politique culturelle et de ses soutiens aux images et aux industries de la création, la Région développe une approche sectorielle aux domaines du cinéma et de l'audiovisuel, du livre, du disque et des radios. Elle ambitionne d'accompagner le développement économique des secteurs concernés à un niveau inédit en Bretagne tout en les aidant à se structurer. La Région garde pour objectifs premiers d'encourager la création artistique, de favoriser la rencontre avec les artistes, de promouvoir la diversité culturelle et la matière culturelle de Bretagne, de veiller au bon aménagement du territoire.

La nouvelle politique de soutien au livre, amorcée en 2012 a été poursuivie en 2015 achevant sa mutation profonde. Les dispositifs (soutien à l'édition, aux structures et initiatives culturelles dans le secteur du livre), en concertation avec les acteurs du secteur, ont été réformés, adaptés à l'évolution des pratiques, et ont été renforcés.

Une convention territoriale autour du livre et de la lecture associant la Région, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Centre National du Livre (2015/2017) a ainsi été mise en œuvre. Elle permet notamment de mieux prendre en compte et de mieux soutenir les actions et les investissements des librairies indépendantes de Bretagne tout en simplifiant administrativement les démarches des porteurs de projets. A compter du 1^{er} janvier 2016, la Région exercera au nom et pour le compte de l'État, une délégation de compétences dans les domaines du Livre, du Cinéma et du Patrimoine Culturel immatériel. Dans le cadre d'une convention avec l'État, la Région se verra octroyer des moyens financiers spécifiques.

Le service images et industries de la création est composé de 6 agents, un(e) secrétaire, deux instructeurs-trices, deux chargé(e)s de mission et du/de la chef(fe) de service.

Sous la responsabilité du chef de service, le ou la chargé-e de mission livre et vie littéraire met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement du livre et de la vie littéraire, de l'édition discographique et de l'activité des radios associatives. Il/elle veillera à l'articulation de la politique régionale avec les interventions des autres collectivités publiques, à la mise en réseau des acteurs culturels, et à la mise en place d'outils d'expertise et d'évaluation en lien avec l'établissement public de coopération culturelle « Livre et lecture en Bretagne ». Il/elle sera chargé(e) de la mise en application de la convention avec le CNL, du suivi de la délégation de compétence s pour le domaine du livre et de la vie littéraire .

Il/elle sera en charge de la gestion des aides et du suivi des demandes pour les domaines concernés.

ACTIVITES ET COMPETENCES

ACTIVITES DU POSTE :

Missions régulières :

- Contribuer, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique culturelle régionale, à la définition, à l'animation, au suivi, et à l'évaluation de la politique de soutien aux structures culturelles dans les secteurs du livre, du disque, et de la radio
 - * animation de réseaux professionnels afin de favoriser les dynamiques de partenariats et de mutualisations, et d'encourager la mise en réseau des acteurs culturels (éditeurs de livres, librairies indépendantes, associations organisatrices de manifestations, de résidences d'écriture ou valorisant la vie littéraire, producteurs de musiques enregistrées, radios associatives,)
 - * conseils et accompagnement des acteurs dans le développement de leurs projets,
 - * présences régulières auprès des éditeurs, des librairies indépendantes, des manifestations et rencontres soutenues par la Région en vue d'évaluer les projets culturels et artistiques, les modèles économiques à l'œuvre, et de veiller à leur inscription dans le cadre de la politique culturelle régionale,
 - * instruction des dossiers de demande de subvention dans ces domaines,
 - * le cas échéant, négociation et finalisation de conventions d'objectifs avec les partenaires concernés .
- assurer, en lien avec le chef de service et pour le compte de la Région, le suivi du projet de l'établissement public de coopération culturelle « Livre et lecture en Bretagne »,
- coordonner en lien avec le Chef de service, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la convention territoriale autour du livre et de la lecture entre l'État, le centre national du livre (CNL) et la Région et dans ce cadre , organiser et participer aux comités d'attribution pour les projets d'aide aux librairies indépendantes de Bretagne,
- mettre en œuvre en lien avec le Chef de service la délégation de compétences (État/Région) concernant le domaine du livre et de la vie littéraire ,
- développer des outils, renseigner des indicateurs permettant d'évaluer au mieux les actions menées par la Région,
- participer à la réflexion et l'élaboration des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par la politique culturelle régionale dans les domaines concernés.

COMPETENCES REQUISES :

- Formation supérieure (Bac + 5)
- Formation spécialisée dans le secteur de la culture et/ou expérience confirmée dans le domaine du livre et de la vie littéraire permettant une analyse fine des projets
- Maîtrise des enjeux de politique publique et économique dans le secteur culturel, et plus particulièrement dans le domaine du livre
- Expérience et connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise de l'instruction administrative, juridique et financière des dossiers de demande de subvention
- Capacités rédactionnelles
- Aptitude à la conduite de projet et à la négociation
- Capacités de travail en équipe
- Qualités relationnelles et sens de la communication

Lieu de travail : Robiquette

Horaires et temps de travail : Temps complet

Contraintes spécifiques :

- Grande disponibilité et mobilité requises sur l'ensemble de la Région
- Présence nécessaire à des manifestations et rencontres sur le territoire et déplacements ponctuels au niveau national